

*Article 31 du Règlement*

[Français]

**LES PROTHÈSES MAMMAIRES**

**M. Phillip Edmonston (Chambly):** Monsieur le Président, des milliers de Canadiennes continuent d'avoir des effets secondaires terribles, des cicatrices horribles et leur vie hypothéquée à la suite de l'implantation de prothèses mammaires, surtout les prothèses MÈME. Et le gouvernement continue toujours à refuser d'agir en prétendant qu'une preuve anecdotique est insuffisante. Mais il y a une dizaine d'années, le gouvernement interdisait la MIUF et payait des millions de dollars pour la faire retirer des maisons sur la foi de témoignages également anecdotiques.

Est-ce que ce gouvernement considère les maisons plus importantes que les femmes? Monsieur le Président, les femmes et nous les hommes qui partageons leur vie et voyons leurs souffrances exigeons: le retrait immédiat de la prothèse MÈME et un contrôle plus sévère des vérifications sur toutes les autres prothèses mammaires mises sur le marché. Deuxièmement, on veut qu'une aide immédiate et concrète soit donnée aux femmes aux prises avec la prothèse MÈME afin qu'elles puissent la faire enlever.

\* \* \*

• (1410)

[Traduction]

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

**L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, quel impact économique la séparation du Québec aurait-elle sur le reste du Canada? Elle perturberait certainement le commerce entre les provinces. Comme toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, exportent beaucoup au Québec, une séparation nécessiterait sans doute la négociation d'un accord commercial Canada-Québec.

En échange de la signature d'un tel accord, le Québec voudrait probablement avoir son mot à dire dans l'élaboration des politiques budgétaire et monétaire du nouveau Canada, puisqu'elles auraient une incidence sur le remboursement de la part de notre dette nationale qui incombe au Québec.

Sans le marché québécois, les États-Unis pourraient mettre fin non seulement à l'Accord de libre-échange, mais aussi au Pacte de l'automobile. Le nouveau Canada ne ferait sûrement pas partie du Groupe des sept. Sa cote de crédit baisserait, et le coût de ses emprunts augmenterait.

Qui paierait le coût de la séparation? Le Canadien ordinaire.

\* \* \*

[Français]

**LES PRODUCTEURS LAITIERS**

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, les producteurs laitiers canadiens sont inquiets et avec raison. Le gouvernement du Canada vient de terminer une autre ronde de négociations au GATT et, selon plusieurs, s'apprêterait à sacrifier l'article XI du GATT qui permet au Canada d'établir des politiques de gestion de l'offre en matière de produits agricoles.

Les agriculteurs jouissent d'un système de quota depuis au-delà de 20 ans et les producteurs laitiers en particulier ont besoin d'un tel système sans quoi leur industrie serait inondée par la surproduction étrangère, particulièrement celle des États-Unis.

Nous, du Parti libéral, supportons toujours notre système de quota. J'invite le gouvernement conservateur d'en face à appuyer lui aussi la gestion de l'offre, ce système qui nous a si bien servi depuis au-delà de deux décennies.

\* \* \*

[Traduction]

**LES FORÊTS**

**M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury):** Monsieur le Président, le ministre des Forêts a annoncé plus tôt aujourd'hui le lancement du «Programme de partenariat en développement durable des forêts», programme de 100 millions de dollars qui s'échelonne sur six ans. Dans le secteur de la production forestière canadienne, ce programme permettra l'établissement d'un réseau de forêts modèles où seront expérimentées, sur une vaste échelle, les meilleures méthodes de gestion globale.

Dans le cadre de ce programme, le gouvernement du Canada accélérera et favorisera le développement de la recherche forestière d'un océan à l'autre. Par exemple, le bureau des Maritimes de Forêts Canada jouera, un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un programme national de gestion intégrée des insectes qui sera particulièrement axé sur la tordeuse des bourgeons et des pousses de l'épinette et sur le charançon du pin blanc.

Conjuguée à d'autres activités scientifiques comme l'examen des répercussions possibles des changements climatiques, cette recherche marquera le début d'une nouvelle ère de la technologie et des sciences sylvicoles dans les provinces maritimes canadiennes.